

Plan de conservation pour une capitale nature

Québec, le 2 mai 2024 – La Fondation est fière d’avoir soutenu le projet de Capitale Nature, par l’entremise du programme [AGIR pour la faune](#), qui a réalisé un plan de conservation ciblant les habitats fauniques des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches à prioriser pour les prochaines actions de conservation tel que l’acquisition de milieux naturels.

Les terres privées de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches subissent d’importantes pressions, notamment causées par un étalement urbain constant. Cela entraîne de nombreuses conséquences pour les milieux naturels, dont la fragmentation du territoire, la diminution de la connectivité écologique, la perte de milieux humides, etc. À ces problématiques s’ajoutent certaines pratiques non durables en agriculture et en exploitation des ressources naturelles, les impacts des changements climatiques, ainsi que la prolifération d’espèces exotiques envahissantes.

L’effritement des milieux naturels de la région rend de plus en plus difficile le maintien d’habitat nécessaire à la faune, notamment les espèces à statut. Sur le territoire de Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, on compte 16 espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables et 19 autres susceptibles d’être désignées menacées ou vulnérables, soit 9 espèces aquatiques (dont l’esturgeon noir), 3 mammifères terrestres, 15 espèces d’oiseaux (dont la grive de Bicknell et le pygargue à tête blanche), 6 espèces d’amphibiens et 2 espèces de tortues.

Malgré un besoin criant de conserver les milieux naturels de la région et un couvert forestier encore bien présent autour de Québec, presque aucun projet de conservation n’a vu le jour dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches depuis plus de 10 ans, et aucun objectif de conservation n’est encore adopté pour la région métropolitaine de Québec.

C’est pourquoi Capitale Nature a réalisé un plan de conservation permettant d’assurer le maintien et la résilience des milieux naturels, ainsi que les biens et services écologiques rendus par les terres privées des régions de la Capitale- Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Pour ce faire, Capitale Nature a identifié les habitats fauniques d’intérêts et les corridors écologiques à protéger, restaurer et/ou mettre en valeur. Puis, elle a dressé le portrait des actions de conservation en cours dans les régions de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, en collaboration avec les partenaires du milieu. Cela lui a permis d’élaborer un plan d’action, basé sur les meilleures stratégies de protection, s’articulant autour de trois cibles de conservation, soit les milieux forestiers, les milieux humides, ainsi que les milieux aquatiques et riverains.

« Nous sommes très heureux d’avoir soutenu ce projet permettant de structurer des actions de conservation au niveau régional. Leur démarche prend en compte, non seulement, de la réalité terrain, mais aussi les actions et les enjeux de conservation présents. Et le tout s’est fait en collaboration avec les acteurs du milieu. C’est très structurant et nous sommes convaincus que cela va permettre d’obtenir des gains en conservation, donc des gains en faveur de la faune et de la biodiversité », mentionne Christine Bélanger, gestionnaire principale – protection et acquisition à la Fondation de la faune du Québec.

« Créé en 2020 à l'initiative des organismes environnementaux et autres parties prenantes de la conservation, Capitale Nature se veut un catalyseur des efforts investis en conservation des milieux naturels des régions de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Nous remercions la Fondation de la faune du Québec qui appuie Capitale Nature depuis le tout début et qui nous permet, aujourd'hui, d'être fiers de la réalisation de cette première version de notre plan de conservation. Ce plan servira de base au déploiement d'un grand projet régional de conservation de milieux naturels connectés. Tous les organismes de conservation, organismes environnementaux, les municipalités et les citoyens sont invités à collaborer avec Capitale Nature pour mettre en œuvre ce plan et contribuer à le faire évoluer pour que nous arrivions ensemble à conserver les milieux naturels sur 30% du territoire », mentionne David Viens, président du conseil d'administration de Capitale Nature.

Le programme [AGIR pour la faune](#) offre une aide financière aux initiatives de conservation et de mise en valeur des habitats fauniques qui cadrent avec la mission de la Fondation de la faune du Québec, mais qui ne sont pas admissibles à ses autres programmes d'aide. Il soutient la planification des actions de conservation, permet aux propriétaires d'habitats fauniques et aux divers intervenants d'être mieux informés sur la valeur écologique de ces habitats et les moyens de les conserver ou de les mettre en valeur. Il vise également à susciter l'engagement et à soutenir les acteurs dans la conservation, la restauration et l'aménagement des habitats fauniques.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca